Le calendrier de l'orientation

La 3e est l'année du 1er grand choix d'orientation. Poursuite d'étude : en voie générale et technologique, ou en voie professionnelle ou entrée en apprentissage.

- **Au 1er trimestre** (octobre à décembre), vous réfléchissez à vos projets.
- **Au 2e trimestre**, vous indiquez votre (ou vos) souhait(s) provisoire(s).
- **Au 3e trimestre**, vous faites votre (ou vos) demande(s) d'orientation et d'affectation.

C'est un choix important qui traduit votre projet de vie personnelle et votre engagement dans un type de formation.

De janvier à février

vos souhaits provisoires

Vous indiquez votre (ou vos) demande(s) provisoire(s) sur la fiche de dialogue 1 (encore appelée fiche-navette, fiche de liaison) remise par le collège :

- 2de générale et technologique ou 2de spécifique (bac général ou technologique en 3 ans) ;
- 2de professionnelle (bac pro en 3 ans) ;
- 1re année de CAP/CAPA ;
- redoublement.

En mars

les propositions provisoires du conseil de classe

Le conseil de classe formule une proposition provisoire d'orientation.
Cette dernière constitue la base d'un dialogue avec votre professeur principal et le conseiller d'orientation-psychologue (COP) en vue d'un choix définitif.

D'avril à mai

votre demande d'orientation

Vous faites votre (ou vos) demande(s) d'orientation en complétant la fiche de dialogue 1.

votre demande d'affectation

Vous devrez remplir aussi le dossier de demande d'affectation 2 (établissements souhaités et formations précises demandées).
Important : présenter un dossier pour intégrer une formation n'assure pas automatiquement une place dans un établissement.

En juin

la décision d'orientation

À partir du 15 juin, le conseil de classe formule une proposition d'orientation, sur la base de votre (ou vos) demande(s) d'orientation :

- si elle est conforme à votre demande, la proposition d'orientation devient alors une décision d'orientation, notifiée par le chef d'établissement ;

1 Fiche de dialogue
Encore appelée fiche-navette, fiche de liaison, elle est présente lors des différentes phases d'orientation. Elle permet à l'élève et à sa famille d'indiquer les souhaits provisoires d'orientation (au 2e trimestre) et les demandes définitives (au 3e trimestre). Y sont notées également les propositions du conseil de classe et la décision d'orientation du chef d'établissement, voire celle de la commission d'appel. Ce document a une valeur juridique.

2 Dossier de demande d'affectation
À la fin de la 3e, les élèves des établissements publics et, parfois, des établissements privés sous contrat remplissent obligatoirement un dossier d'affectation en lycée. Pour les autres cas (demande d'inscription en centre de formation d'apprentis, en maison familiale et rurale, par exemple), c'est l'élève qui contacte directement l'établissement de son choix. En fonction de sa ou ses demandes d'orientation (2de générale et techno ; 2de pro...), l'élève indique, pour chacune d'elles, ses vœux : enseignements d'exploration et/ou spécialités professionnelles qu'il souhaite suivre, ainsi que les établissements qu'il voudrait intégrer, par ordre de préférence.

3 Appel
En cas de désaccord avec l'orientation définitive prononcée par le principal du collège, la famille de l'élève peut faire appel, dans un délai de 3 jours ouvrables après la notification de la décision d'orientation. Elle joint alors à la fiche de dialogue une lettre adressée au président de la commission d'appel expliquant les motifs de l'appel et/ou demandant à être entendue par la commission. La famille peut également se faire représenter.

4 Notification d'affectation
Elle indique dans quel établissement le recteur ou le directeur académique des services de l'Éducation nationale (DASEN) vous a attribué une place. L'affectation est informatisée (Affelnet...). Elle prend en compte 4 éléments : la décision d'orientation du collège ou de la commission d'appel ; l'ordre des

3E_RENTREE_2013.indd 2 8/01/13 16:16:57

de la classe de 3e

© Jérôme Pallé/Onisep

© Jérôme Pallé/Onisep

• si elle est différente, le chef d'établissement prend la décision définitive, après un entretien avec votre famille ;
• si le désaccord persiste après cette entrevue, votre famille peut faire un recours (dans un délai de 3 jours après la décision) auprès d'une commission d'appel 3 qui arrêtera la décision définitive.
À savoir : c'est vous et votre famille qui choisissez les enseignements d'exploration et les spécialités de diplômes professionnels. Votre demande sera satisfaite dans la limite des places disponibles, après traitement informatisé par la procédure Affelnet...

En juillet

votre affectation

À partir du 1er juillet, vous recevez votre notification d'affectation 4 en lycée.
Dès réception de cette dernière, vous et votre famille devez impérativement procéder à votre inscription 5 dans le délai indiqué sur le dossier. Sinon, la place sera considérée comme vacante et pourra être attribuée à un autre demandeur.

vœux de l'élève et de sa famille ;
les résultats scolaires de l'élève ;
le nombre de places disponibles.
Attention : cette notification n'équivaut pas à une « inscription ».

5 Inscription
Un dossier vous est remis par le lycée à la suite de la procédure d'affectation. Le contenu du dossier d'inscription varie d'un lycée à l'autre. En général, sont demandés à la famille : le formulaire de demande d'inscription dûment complété ; le certificat de sortie du chef d'établissement d'origine indiquant la décision de fin d'année ; les bulletins trimestriels de l'année de 3e ; un justificatif de domicile ; des photos d'identité de l'élève. Vous devez impérativement remettre ce dossier au lycée avant de partir en vacances, sous peine de voir la place qui vous a été attribuée proposée à un autre élève.

INFO +

Entretien individuel d'orientation

Tenu dès que possible dans l'année, l'entretien individuel d'orientation vous aide à faire le point sur votre parcours de formation et à examiner les poursuites d'études possibles. C'est un entretien entre votre professeur principal, vous et votre famille, organisé en coopération avec le conseiller d'orientation-psychologue du collège.

Handicap

En situation de handicap, vous bénéficiez de priorités d'affection. Faites le point sur vos résultats scolaires et vos possibilités d'orientation avec votre enseignant référent, votre professeur principal, le conseiller d'orientation-psychologue et le médecin scolaire. Visitez les établissements que vous souhaitez intégrer et rencontrez leurs responsables. À partir de là, vous pourrez ajuster votre projet personnalisé de scolarisation.
Pour plus d'informations, www.onisep.fr/handicap.

3E_RENTREE_2013.indd 3 8/01/13 16:17:17

Entrer au lycée général et technologique

Préparer, en 3 ans (2de, 1re et terminale), un bac général ou technologique* qui vous ouvrira les portes de l'enseignement supérieur, tel est l'objectif des voies générale et technologique.

* ou un brevet de technicien

© Jérôme Pallé/Onisep

En 2de générale et technologique : réfléchir pour choisir une série de 1re

La classe de 2de générale et technologique est une vraie classe de détermination. Son objectif : vous permettre de préparer et préciser vos choix en vue d'une orientation en classe de 1re générale ou technologique.

Votre emploi du temps comportera une part très importante d'enseignements communs à tous les élèves (80 % du total des enseignements) pour vous donner une culture générale solide. S'y ajoutent 2 enseignements d'exploration au choix (d'une durée de 1 h 30 chacun) pour préparer, en connaissance de cause, votre choix de série de 1re. Ils vous permettront : 1/ de découvrir de nouveaux domaines disciplinaires et les activités qui y sont associées ; 2/ de vous informer sur les cursus possibles en 1re et en terminale, comme dans l'enseignement supérieur ; 3/ de connaître et d'identifier les activités professionnelles liées à vos choix.

À noter : l'accès à une série de 1re n'est conditionné par aucun choix d'enseignement d'exploration particulier.

En 1re : commencer à « caractériser » ses études

La classe de 1re est un moment clé pour amorcer sa spécialisation sans s'enfermer dans des choix figés.

- En 1re générale : avec environ 60 % de l'emploi du temps consacré à des enseignements communs aux séries ES, L et S, cette classe conserve une part importante de culture générale, ce qui rend plus faciles d'éventuels changements de série.

Ce tronc commun (en français, langues, histoire-géographie…) facilite, pour les élèves qui le souhaitent, des changements d'orientation en cours ou en fin d'année scolaire, pour passer d'une série à l'autre.

Quant aux enseignements spécifiques à chaque série (soit 40 % de l'emploi du temps hebdomadaire), ils constituent une première étape vers une spécialisation plus poussée du bac, qui interviendra en terminale, en vue d'une poursuite d'études supérieures.

- En 1re technologique : les enseignements généraux (français, langues, histoire-géo…) permettent de consolider les savoirs fondamentaux en donnant à tous les élèves des repères culturels et historiques. Cela vous permet, si vous le souhaitez, de changer de série ou de voie, en cours ou en fin d'année, sous certaines conditions.

Les formations technologiques sont organisées dès la 1re par grands domaines : sciences de la gestion, sciences et technologies industrielles et du développement durable, sciences et technologies de l'agronomie et du vivant, sciences de laboratoire, santé et social, création design et arts appliqués.

Les séries technologiques industrielles rénovées (STI2D et STL) réservent une part importante aux enseignements technologiques transversaux à côté des enseignements spécifiques à chaque spécialité. Dans toutes les séries, l'emploi du temps privilégie les enseignements technologiques, notamment par le biais d'études de cas concrets.

En terminale : préparer ses études supérieures

- En terminale générale : à côté des enseignements communs (qui ont une part réduite), les élèves suivent des enseignements spécifiques à leur série (de 60 à 70 % du total des enseignements hebdomadaires). Certains enseignements spécifiques, appelés « enseignements de spécialité », sont optionnels : ils donnent un profil particulier à vos études.

- En terminale technologique : dans les séries technologiques, à côté des enseignements généraux, les élèves de terminale suivent des enseignements technologiques spécifiques à la série choisie en 1re : STMG, STI2D, STL, ST2S, STD2A*. Objectifs : élargir les possibilités de poursuite d'études et favoriser la réussite dans l'enseignement supérieur. ■

* Hors séries sciences et technologies de l'agronomie et du vivant ; techniques de la musique et de la danse ; hôtellerie.

3E_RENTREE_2013.indd 4 8/01/13 16:17:32

La 2de générale et technologique

Cette première année de lycée va vous permettre d'explorer des domaines d'études, avant de vous déterminer et d'aborder les classes de 1re et de terminale générales ou technologiques. Son objectif : vous donner une culture générale commune, vous permettre de tester vos goûts et vos aptitudes en découvrant de nouvelles disciplines, avant de poursuivre vers un bac général ou technologique.

8 enseignements obligatoires communs à tous les élèves

Français
4 grands genres littéraires (roman, théâtre, poésie, écrits d'argumentation) sont étudiés à différents moments de l'histoire littéraire (entre les XVIIe et XXe siècles) à travers des groupements de textes et des œuvres complètes. En vue des épreuves du baccalauréat, la pratique du commentaire de texte (écrit et oral) et de l'écriture d'invention est approfondie, et la dissertation littéraire est abordée.

Histoire-géographie
L'histoire des Européens est replacée dans celle du monde, de l'Antiquité au milieu du XIXe siècle.
En géographie, le programme (qui propose 4 thèmes) est centré sur les questions de développement durable.

Langues vivantes étrangères (LV1 et LV2)
L'organisation en groupes de compétences facilite le travail sur la communication, notamment l'expression orale. Les baladeurs numériques permettent un travail personnalisé et plus autonome.

Mathématiques
Organisées autour de 3 domaines (fonctions ; géométrie ; statistiques et probabilités), les activités mathématiques sont diversifiées : chercher, expérimenter, en particulier à l'aide d'outils logiciels ; appliquer des techniques et mettre en œuvre des algorithmes ; raisonner, démontrer ; expliquer oralement une démarche, communiquer un résultat, à l'oral ou par écrit.

Physique-chimie
3 thèmes centraux (la santé ; la pratique du sport ; l'Univers) permettent d'aborder de grandes questions de société et proposent une perspective historique, tout en dispensant des connaissances scientifiques. Une place importante est donnée à la démarche scientifique et à l'approche expérimentale.

Sciences de la vie et de la Terre (SVT)
Les 3 thématiques (la Terre dans l'Univers, la vie et l'évolution du vivant ; les enjeux planétaires contemporains ; le corps humain et la santé) traitent des grands problèmes auxquels l'humanité d'aujourd'hui se trouve confrontée. C'est l'occasion de travailler les méthodes d'argumentation des sciences.

Éducation physique et sportive (EPS)
L'EPS offre une pratique adaptée et diversifiée d'activités physiques, sportives et artistiques. Elle permet à chaque élève de développer et mobiliser ses ressources pour enrichir sa motricité, ainsi que d'entretenir sa santé.

Éducation civique, juridique et sociale (ECJS)
À travers des études concrètes, la question des règles collectives qui organisent la vie de tous en société et qui fondent l'État est explorée.

2 enseignements d'exploration

→ dont un 1er enseignement d'économie au choix parmi :

Sciences économiques et sociales
Découvrir les savoirs et méthodes spécifiques à la science économique et à la sociologie à partir de quelques grandes problématiques contemporaines (consommation des ménages, production des entreprises...).

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion
Découvrir les notions fondamentales de l'économie et de la gestion par l'observation et l'étude de structures concrètes et proches des élèves (entreprises, associations...).

→ et un 2d enseignement, différent du 1er, au choix parmi :

Biotechnologies
(voir aussi Pour les élèves intéressés par les technologies)
Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

▶▶▶

3E_RENTREE_2013.indd 5 8/01/13 16:17:41

▶▶▶

Création et activités artistiques (arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines)

Explorer divers lieux et formes en relation avec la création artistique contemporaine ; apprécier les enjeux économiques, humains et sociaux de l'art ; découvrir la réalité des formations et métiers artistiques et culturels.

Création et innovation technologiques

(voir aussi Pour les élèves intéressés par les technologies)

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

Écologie, agronomie, territoire et développement durable

Découvrir un territoire rural ou périurbain, son organisation, ses projets et sa valorisation dans une perspective de durabilité, en s'appuyant sur des cas réels, en lien avec le développement durable. Les cours peuvent avoir lieu en classe et sur le terrain.

Langue vivante 3 étrangère ou régionale

Découvrir une langue nouvelle et une autre culture ; acquérir les bases de la communication orale et écrite, ainsi qu'un nouveau système graphique pour certaines langues.

Langues et cultures de l'Antiquité : latin ou grec

Explorer 3 sujets d'étude : l'homme romain/grec, le monde romain/grec, les figures héroïques et mythologiques ; pratiquer la lecture des textes, notamment un extrait significatif d'une œuvre intégrale.

Littérature et société

Connaître les enjeux, la variété et l'intérêt d'une formation littéraire et humaniste ; percevoir les interactions entre la littérature, l'histoire et la société ; explorer la diversité des cursus et des activités professionnelles liés aux études littéraires.

Méthodes et pratiques scientifiques

Se familiariser avec les démarches scientifiques autour de projets impliquant les mathématiques, les sciences de la vie et de la Terre, la physique et la chimie ; comprendre l'apport et la place des sciences dans les grandes questions de société ; découvrir certains métiers et formations scientifiques.

Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion

Si non retenu en 1er enseignement d'économie.

Santé et social

(voir aussi Pour les élèves intéressés par les technologies)

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

Sciences de l'ingénieur

(voir aussi Pour les élèves intéressés par les technologies)

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

Sciences économiques et sociales

Si non retenu en 1er enseignement d'économie.

Sciences et laboratoire

(voir aussi Pour les élèves intéressés par les technologies)

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

→ Cas particuliers

Pour les élèves intéressés par les technologies

Les élèves intéressés par les technologies peuvent choisir 3 enseignements d'exploration composés d'un enseignement d'économie (sciences économiques et sociales ou principes fondamentaux de l'économie et de la gestion) et de 2 enseignements au choix parmi :

Biotechnologies

Découvrir les protocoles expérimentaux et les procédés bio-industriels liés aux biotechnologies ; aborder les questions de qualité et de sécurité biologiques ; réfléchir à la place des sciences et des biotechnologies dans la société actuelle.

Création et innovation technologiques

Comprendre la conception d'un produit ou d'un système technique faisant appel à des principes innovants et répondant aux exigences du développement durable ; explorer de manière active, et à partir d'exemples concrets, des domaines techniques et des méthodes d'innovation.

Santé et social

Découvrir les liens entre la santé et le bien-être social ; aborder la préservation de la santé de la population et de la protection sociale ; explorer les métiers du médical, du paramédical et du social.

Sciences de l'ingénieur

Analyser comment des produits ou des systèmes complexes répondent à des besoins sociétaux à travers la question du développement durable ; découvrir les objectifs et les méthodes de travail propres aux sciences de l'ingénieur.

Sciences et laboratoire

Découvrir et pratiquer des activités scientifiques en laboratoire ; apprendre à connaître et à utiliser des méthodologies et des outils propres aux différentes disciplines scientifiques concernées (physique, chimie, biochimie, etc.).

3E_RENTREE_2013.indd 6 8/01/13 16:17:44

© Laurence Prat / Onisep

Pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués

Les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués peuvent choisir un seul enseignement d'exploration au choix parmi :

Arts du cirque

S'initier à l'univers du cirque, en collaboration avec un partenaire culturel habilité ; acquérir des savoir-faire fondamentaux dans les différentes techniques du cirque ; se constituer une culture des arts du cirque et du spectacle vivant.

Éducation physique et sportive

Suivre une formation pratique, exigeante et rigoureuse dans le domaine des activités physiques, sportives et artistiques ; découvrir les métiers du sport et les études supérieures qui y conduisent.

Création et culture design

Acquérir les bases d'une pratique exploratoire et créative du design ; appréhender une démarche de conception fondée sur des approches sensibles, plastiques, technologiques, économiques de différentes cultures et époques.

1 enseignement facultatif

En 2de générale et technologique, 1 enseignement à choisir parmi : latin ; grec ; LV3 étrangère ou régionale ; arts (arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre) ; EPS ; un atelier artistique (dans certains lycées) ; hippologie et équitation* ; pratiques sociales et culturelles* ; pratiques professionnelles* (*en lycée agricole uniquement).

À noter : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et de l'enseignement facultatif.

1 accompagnement personnalisé pour tous les élèves

2 heures par semaine sont consacrées à :
- du soutien pour surmonter les premières difficultés éventuelles afin de ne pas perdre pied ;
- de l'approfondissement pour aborder certaines matières de manière différente ;
- de l'aide à l'orientation pour découvrir les métiers et les formations qui y mènent.

▶▶▶

INFO +

Un tutorat et des stages pour faciliter vos choix d'orientation et de formation

Si vous le souhaitez, vous pouvez bénéficier d'un tuteur pour vous conseiller et vous guider dans votre parcours de formation et vos choix d'orientation, tout au long de votre scolarité au lycée.
Pour consolider vos connaissances, améliorer vos méthodes de travail ou encore pour éviter un redoublement, vous pouvez, et notamment si le conseil de classe l'a recommandé, suivre un stage de remise à niveau organisé au cours de l'année scolaire ou pendant les vacances.
Pour les élèves qui souhaitent changer de voie et après avis du conseil de classe de l'établissement fréquenté (passage de la voie professionnelle à la voie générale et technologique) ou après avis pédagogique de la classe de l'établissement d'accueil (passage de la voie générale et technologique à la voie professionnelle), des stages passerelles peuvent être organisés pour acquérir les compléments d'enseignement indispensables au changement d'orientation. Ces stages concernent en priorité les élèves de 1re générale et technologique, éventuellement les élèves de 2de, et exceptionnellement les élèves de terminale. Dans tous les cas, renseignez-vous auprès de votre établissement.

3E_RENTREE_2013.indd 7 8/01/13 16:17:48

→ Enseignements et horaires en 2de générale et technologique

Enseignements communs obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français	4 h
Histoire-géographie	3 h
LV1 et LV2 (a)	5 h 30
Mathématiques	4 h
Physique-chimie	3 h
Sciences de la vie et de la Terre	1 h 30
EPS	2 h
ECJS (b)	0 h 30
Accompagnement personnalisé	2 h
Heures de vie de classe	10 h annuelles
2 enseignements d'exploration, avec :	
Un premier enseignement d'exploration au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Un second enseignement d'exploration, différent du 1er enseignement retenu, au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Littérature et société	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Méthodes et pratiques scientifiques	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Création et activités artistiques : au choix parmi arts visuels ou arts du son ou arts du spectacle ou patrimoines	1 h 30
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Écologie, agronomie, territoire et développement durable (d)	3 h
Pour les élèves intéressés par les technologies, possibilité de choisir 3 enseignements d'exploration, dont :	
D'une part, 1 enseignement au choix parmi :	
Sciences économiques et sociales	1 h 30
Principes fondamentaux de l'économie et de la gestion	1 h 30
D'autre part, 2 enseignements au choix parmi :	
Santé et social	1 h 30
Biotechnologies	1 h 30
Sciences et laboratoire	1 h 30
Sciences de l'ingénieur	1 h 30
Création et innovation technologiques	1 h 30
Pour les élèves intéressés par le sport ou les arts appliqués, possibilité de choisir 1 seul enseignement d'exploration au choix parmi :	
EPS (c)	5 h
Arts du cirque	6 h
Création et culture design	6 h
Enseignements facultatifs, 1 au choix parmi :	
Langues et cultures de l'Antiquité : latin	3 h
Langues et cultures de l'Antiquité : grec	3 h
LV3 (a)	3 h
Arts : au choix parmi arts plastiques ou cinéma-audiovisuel ou danse ou histoire des arts ou musique ou théâtre	3 h
EPS	3 h
Hippologie et équitation (d)	3 h
Pratiques sociales et culturelles (d)	3 h
Pratiques professionnelles (d)	3 h
Atelier artistique	72 h annuelles

NB : un même enseignement ne peut être choisi au titre des enseignements d'exploration et des enseignements facultatifs.
(a) Enseignement auquel peut s'ajouter 1 heure avec un assistant de langue. La LV2 et la LV3 peuvent être étrangères ou régionales.
(b) Cet enseignement est pratiqué en groupe à effectif réduit.
(c) Cet enseignement ne peut se cumuler avec l'enseignement facultatif d'EPS.
(d) Enseignement assuré uniquement dans les lycées d'enseignement général et technologique agricole.

3E_RENTREE_2013.indd 8 8/01/13 16:17:50

Les bacs généraux et technologiques

Il existe 3 séries de bacs généraux et 8 séries de bacs technologiques. Quelques éléments de comparaison pour vous aider à choisir la vôtre en connaissance de cause.

Les bacs généraux

→ Bac économique et social (ES)

Principaux enseignements

Sciences économiques et sociales ; mathématiques ; histoire-géographie ; économie approfondie ; sciences sociales et politiques.

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en administration économique et sociale (AES), droit, lettres, langues, histoire, sociologie, sciences politiques, mais aussi en classes prépa, en écoles de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, la gestion, la comptabilité, le commerce, la communication, le social...

→ Bac littéraire (L)

Principaux enseignements

Philosophie ; français, littérature ; littérature étrangère en langue étrangère ; langues (vivantes et/ou anciennes) ; histoire-géographie ; arts ; droit et grands enjeux du monde contemporain...

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en lettres, langues, arts, philosophie, sciences politiques, droit, sociologie, histoire... mais aussi en classes prépa, en écoles de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans l'enseignement, le droit, l'édition, la communication, la publicité, le journalisme, la traduction, l'interprétariat, les métiers de la culture et du social...

→ Bac scientifique (S)

Principaux enseignements

Mathématiques, physique et chimie, sciences de la vie et de la Terre ou sciences de l'ingénieur ou écologie, agronomie et territoires (en lycée agricole).

Poursuite d'études

Principalement à l'université pour une durée moyenne de 5 ans après le bac, en médecine, pharmacie, odontologie, biologie, physique-chimie, sciences de l'ingénieur, mathématiques, informatique, économie, gestion... mais aussi en classes prépa, en écoles d'ingénieurs ou de commerce et en écoles spécialisées.

Débouchés

Dans la santé, l'enseignement, la finance, l'industrie, l'environnement, l'agriculture, la recherche...

Les bacs technologiques

→ Bac sciences et technologies du management et de la gestion (STMG)

Principaux enseignements

4 spécialités en terminale : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.

Économie-droit ; management des organisations ; un enseignement spécifique selon la spécialité retenue : gestion et finance ; mercatique ; ressources humaines et communication ; systèmes d'information de gestion.

Poursuite d'études

Principalement en BTS et DUT en gestion, commerce, communication des entreprises, secrétariat, comptabilité, tourisme... Mais aussi en classes prépa économiques pour entrer en écoles de commerce, en écoles spécialisées, à l'université...

Débouchés

Dans les fonctions administratives, comptables ou commerciales des entreprises, les banques, les assurances, la grande distribution, le transport, la logistique, les entreprises industrielles...

→ Bac sciences et technologies de la santé et du social (ST2S)

Principaux enseignements

Sciences et techniques sanitaires et sociales, biologie et physiopathologie humaines, sciences physiques et chimiques, mathématiques...

Poursuite d'études

Principalement en BTS services et prestations des secteurs sanitaire et social, économie sociale et familiale, diététique, analyses de biologie médicale, esthétique-cosmétique, DUT carrières sociales, en écoles paramédicales (diplôme d'État – DE d'infirmier, de manipulateur en électroradiologie médicale ; diplôme de technicien supérieur – DTS d'imagerie médicale et de radiologie thérapeutique...) ou du secteur social (DE d'assistant social, d'éducateur spécialisé...).

Débouchés

Dans le secteur du social et de la santé : conseiller en économie sociale et familiale, responsable dans les services à la personne, assistant des professionnels de santé, infirmier...

▶▶▶

3E_RENTREE_2013.indd 9 8/01/13 16:17:51

▶▶▶

→ Bac sciences et technologies de l'industrie et du développement durable (STI2D)

Principaux enseignements

4 spécialités : architecture et construction ; énergies et environnement ; innovation technologique et éco-conception ; systèmes d'information et numérique.
Un enseignement technologique en langue vivante 1, maths, physique-chimie, langues vivantes 1 et 2.

Poursuite d'études

Principalement en BTS ou DUT, en écoles d'ingénieurs, en classes prépa (notamment TSI – technologie et sciences industrielles), à l'université...

Débouchés

Dans les secteurs de l'industrie, du développement durable...

→ Bac sciences et technologies du design et des arts appliqués (STD2A)

Principaux enseignements

Design et arts appliqués (y compris en langue vivante 1), langues vivantes 1 et 2, physique-chimie, maths... pour une meilleure préparation aux études supérieures.

Poursuite d'études

Principalement en BTS d'arts appliqués, en écoles d'art pour préparer un diplôme des métiers d'art (DMA), un diplôme d'école, de communication visuelle, de design...

Débouchés

En architecture intérieure, en design industriel, dans la publicité, l'édition, la mode...

→ Bac sciences et technologies de laboratoire (STL)

Principaux enseignements

2 spécialités : biotechnologies ; sciences physiques et chimiques en laboratoire.
Enseignements communs de sciences appliquées (chimie, biochimie, sciences du vivant, mesure et instrumentation...) aux 2 spécialités, un enseignement technologique en langue vivante 1, maths, physique-chimie...

Poursuite d'études

Principalement en BTS et DUT en biologie, chimie, physique, industries agroalimentaires, hygiène-environnement... Mais aussi en classes prépa TB (technologie et biologie), TPC (technologie et physique-chimie), TSI (technologie et sciences industrielles), en écoles d'ingénieurs, en écoles spécialisées, à l'université...

Débouchés

Dans les laboratoires de mesure et de contrôle, les ateliers de production (industries chimiques, pharmaceutiques, agroalimentaires), le paramédical...

→ Bac sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV)

Principaux enseignements

Agriculture, aménagement, espaces et territoires, alimentation, biologie, écologie, physique-chimie, sciences économiques, sociales et de gestion...

Poursuite d'études

Principalement en BTS agricole (production, transformation, aménagement, commerce et services), certains DUT ou BTS du domaine de la biologie... Mais aussi en écoles d'ingénieurs après une classe prépa technologie-biologie (TB)...

Débouchés

Dans les secteurs de l'agriculture, de l'industrie agroalimentaire, de l'environnement, du commerce, du tourisme vert...

→ Bac hôtellerie

Principaux enseignements

Économie, sciences appliquées, gestion, techniques d'accueil et d'hébergement, service et commercialisation, technologie et méthodes culinaires, 2 langues étrangères dont l'anglais.

Poursuite d'études

Principalement en BTS hôtellerie-restauration, responsable d'hébergement, tourisme, commerce et services, gestion des organisations... Mais aussi en écoles hôtelières et de commerce...

Débouchés

Dans les secteurs de la gestion hôtelière, les services d'accueil ou d'hébergement, la restauration et le tourisme...

→ Bac techniques de la musique et de la danse (TMD)

Principaux enseignements

2 options : instrument ; danse.
Cours de musique ou de danse au conservatoire, exécutions instrumentales ou chorégraphiques, technique musicale, histoire de la musique ou de la danse.

Poursuite d'études

Priorité à la poursuite d'études supérieures en conservatoire ou à l'université.

Débouchés

Dans le domaine du spectacle comme pianiste, compositeur, danseur, chorégraphe... Mais aussi dans l'enseignement, l'animation socioculturelle, la gestion de spectacles... ■

3E_RENTREE_2013.indd 10 8/01/13 16:17:52

onisep

Des publications pour **bien choisir son orientation !**

	Ref.	Prix	Qté	Total
LES INDISPENSABLES				
Le dico des métiers	901 004	14,90 €		
Quels métiers pour demain ?	901 003	9 €		
ARTS / CULTURE / COMMUNICATION / MEDIAS				
Les métiers de la mode	900 859	12 €		
Les métiers de l'audiovisuel	900 805	12 €		
Les métiers de l'artisanat d'art	900 806	12 €		
Les métiers de la culture et du patrimoine	901 042	12 €		
Les métiers de l'édition et du livre	900 807	12 €		
Les métiers du graphisme et du design	900 865	12 €		
Les métiers d'Internet	901 037	12 €		
Les métiers du spectacle	900 802	12 €		
Journalisme, communication, documentation	900 857	12 €		
BTP / INDUSTRIE / TRANSPORTS				
Les métiers du bâtiment et des travaux publics	901 038	12 €		
Les métiers de la mécanique	901 006	12 €		
Les métiers du transport et de la logistique	900 864	12 €		
Les métiers du travail des métaux	900 867	7,50 €		
Les métiers de l'électrotechnique	900 870	7,50 €		
DROIT / FONCTION PUBLIQUE				
Les métiers du droit et de la justice	901 013	12 €		
Les métiers de la défense et de la sécurité publique	901 034	12 €		
Les métiers de la prévention et de la sécurité	900 869	7,50 €		
ECONOMIE / COMMERCE / GESTION				
Les métiers de la banque, de la finance et de l'assurance **(disponible en avril 2013)**	901 140	12 €		
Les métiers du marketing, de la publicité et de la vente	901 040	12 €		
Les métiers de la gestion, de la comptabilité et des ressources humaines	900 858	12 €		
Les métiers de la vente et du commerce	900 825	7,50 €		

	Ref.	Prix	Qté	Total
NATURE / AGRICULTURE / ENVIRONNEMENT				
Les métiers de la biologie et des biotechnologies	901 039	12 €		
Les métiers de l'agriculture	900 803	12 €		
Les métiers auprès des animaux	901 007	12 €		
Les métiers de l'environnement	900 866	12 €		
Les métiers de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage	900 863	12 €		
Les métiers de l'horticulture et du paysage	900 868	7,50 €		
Les métiers de la propreté et de l'environnement	900 826	7,50 €		
SANTE / SOCIAL / ESTHETIQUE				
Les métiers du médical	901 010	12 €		
Les métiers du paramédical	901 012	12 €		
Les métiers de l'humanitaire	901 043	12 €		
Les métiers auprès des enfants et des ados	901 014	12 €		
Les métiers du social	901 041	12 €		
SCIENCES / TECHNOLOGIES				
Les métiers de l'électronique	901 011	12 €		
Les métiers de l'énergie **(disponible en avril 2013)**	901 139	12 €		
Les métiers de l'informatique	901 008	12 €		
Les métiers de la chimie **(disponible en février 2013)**	901 138	12 €		
TOURISME / LOISIRS				
Les métiers de l'hôtellerie et de la restauration	901 005	12 €		
Les métiers du sport	901 036	12 €		
Les métiers du tourisme et des loisirs	901 009	12 €		

Montant de la commande ..... €

Frais d'envoi en Colissimo* + ... €
France Métropole : + 6 € (30566) DOM : + 20 € (30585),
UE et Suisse : + 12 € (30583), TOM et étranger hors UE : + 25 € (30586)

*Pour toute commande hors métropole et UE d'un montant supérieur à 100 €, un forfait de 35 € est appliqué (30584).

Total de la commande ..... €

Pour toute commande à destination des DOM, le tarif hors taxe s'applique.
Merci de nous consulter.
Conditions générales de vente disponibles sur www.onisep.fr/lalibrairie ou sur simple demande.

Complétez et retournez ce bon de commande accompagné de votre règlement à :
Onisep VPC, 12 mail Barthélemy-Thimonnier, Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2

VOTRE ADRESSE POSTALE

Nom / Prénom :

Adresse :

Code Postal

Localité : Pays :
Merci d'indiquer l'adresse de facturation si celle-ci diffère de l'adresse de livraison.

E-mail :
À renseigner impérativement pour le suivi de commande.

Commandez en ligne !
www.onisep.fr/lalibrairie

VOTRE MODE DE PAIEMENT

☐ **Règlement par chèque bancaire à l'ordre de : l'agent comptable de l'Onisep**

Date et signature :

☐ Je souhaite que les informations me concernant restent confidentielles et ne soient pas divulguées. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données informatiques.

DFK Fin de validité : 30/04/2013

BDC_guideapres3eme_DFK_195_280_1112.indd 1 20/11/12 11:10:40
3E_RENTREE_2013.indd 11 8/01/13 16:17:53

La voie professionnelle en LP ou par l'apprentissage

Objectif de cette voie : préparer un diplôme (bac professionnel, CAP...) et apprendre un métier, en passant progressivement de l'école au monde du travail. Mais aussi vous permettre de poursuivre votre formation vers un niveau supérieur.

↘Cap sur le travail en équipe

La voie professionnelle privilégie le travail en petits groupes et en équipe, notamment en atelier, pour favoriser votre autonomie et rendre les relations avec les enseignants plus simples et plus directes.
Des projets collectifs (sportifs, artistiques, à caractère professionnel...) liés à vos centres d'intérêt permettront également ce travail à plusieurs.

↘Des enseignements généraux comme au collège

Élève (en lycée professionnel – LP) ou apprenti (en centre de formation d'apprentis – CFA), vous suivrez encore des enseignements généraux (français, maths, histoire-géo, langue étrangère...). Mais vous les verrez sous un jour nouveau : plus concrets et davantage en relation avec l'entreprise et ses métiers.

↘Des enseignements pro en atelier et en entreprise

Les journées de classe seront organisées différemment du collège. Une partie de votre temps se déroulera en atelier, en laboratoire ou en salle informatique (au lycée ou au CFA) pour y apprendre les techniques et les gestes professionnels à l'aide d'outils et de matériels spécifiques.
L'autre partie (de durée variable) se passera en entreprise pour vous confronter à des situations professionnelles en conditions réelles, découvrir le fonctionnement d'une entreprise...

INFO +

Handicap

Les élèves handicapés peuvent aussi se former par l'apprentissage. Dans leur cas, pas de limite d'âge, possibilité de prolonger la durée de leur contrat et de suivre un enseignement à distance s'ils ne peuvent pas fréquenter le CFA à cause de leur handicap.
Pour plus d'informations, **www.onisep.fr/handicap**, rubrique « Vers l'emploi / Se former / Apprentissage ».

↘Deux lieux de formation, un même objectif

Les diplômes professionnels peuvent tous se préparer en lycée professionnel (ou en établissement d'enseignement agricole) ou en CFA.
Point commun à ces deux lieux de formation : faire acquérir des connaissances et des savoir-faire dans un domaine professionnel, validés par un diplôme, et vous conduire de la formation à l'emploi.

↘Et pourquoi pas l'apprentissage ?

Du CAP au diplôme d'ingénieur, tous les diplômes peuvent se préparer en apprentissage. Le principe : suivre une formation alternée entre un CFA et une entreprise. Très souvent, le rythme est de 1 semaine en CFA et de 2 semaines chez l'employeur.
L'apprentissage s'adresse aux jeunes âgés de 16 ans (sauf dérogation) à 25 ans qui s'engagent à préparer un diplôme. Ils cherchent eux-mêmes une entreprise susceptible de les accueillir. Puis c'est l'entreprise qui les inscrit en CFA. Un contrat de travail rémunéré (entre 25 et 78 % du Smic selon l'âge et l'année du contrat), à durée déterminée, est signé par l'apprenti, l'employeur et le CFA, en vue de préparer un diplôme.
Certains secteurs sont plus ouverts aux apprentis préparant un CAP. D'autres recherchent plutôt des bacheliers pro préparant un BTS, par exemple.

Renseignez-vous auprès des chambres de métiers et de l'artisanat, des chambres de commerce et d'industrie, des chambres d'agriculture, **www.education.gouv.fr/**, rubrique « Lycée / Les voies de formation et diplômes / Se former par l'apprentissage » et **www.portea.fr**, rubrique « Formation / Voies d'accès aux diplômes et certifications / Apprentissage ». ■

3E_RENTREE_2013.indd 12 8/01/13 16:17:58

© Brigitte Gilles de la Londe/Oniep

Le bac professionnel

Le bac professionnel offre une qualification reconnue sur le marché de l'emploi et répond à la demande des entreprises de la production et des services. L'enseignement s'appuie sur un métier et comprend des périodes de formation en entreprise. Il peut aussi permettre l'accès à l'enseignement supérieur, principalement en BTS.

Le parcours du bac pro se compose de :
- la 2de professionnelle ;
- la 1re professionnelle ;
- la terminale professionnelle.

La 2de pro vous permet d'aborder un champ professionnel (assez large) ou une filière (plus spécialisée). Elle commence à vous préparer à un bac pro précis que vous choisissez dès la fin de la classe de 3e. Il comprend :
- **des enseignements généraux** identiques pour tous les élèves, quelle que soit la spécialité de bac pro ;
- **des enseignements professionnels et des enseignements généraux liés à la spécialité du bac pro**, avec des différences selon que le bac pro relève du secteur de la production ou du secteur des services ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (22 semaines réparties sur 3 ans) ;
- **un accompagnement personnalisé :** tout au long du parcours de bac pro, ce dispositif vous sera proposé en fonction de vos besoins et de vos projets personnels. Cet accompagnement personnalisé pourra prendre la forme d'une aide individualisée, d'un tutorat, d'un soutien, de modules de consolidation...

→ Enseignements et horaires en bac pro du secteur des services

Les élèves ayant opté pour les bacs pro Commerce - Comptabilité - Logistique - Secrétariat - Sécurité-prévention - Services de proximité et vie locale - Vente suivront un enseignement général de langue vivante 2 (LV2).

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques	2 h environ
Langues vivantes (1 et 2)	4 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 32 h 30 à 33 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

→ Enseignements et horaires en bac pro du secteur de la production et spécialités proches

Sont concernés tous les bacs pro sauf ceux du secteur des services. Les élèves ayant opté pour ces bacs pro suivront un enseignement général de sciences physiques et chimiques.

Enseignements professionnels et enseignements généraux liés à la spécialité	Horaires hebdomadaires moyens*
Enseignements professionnels	13 h 45 environ
Économie-gestion	1 h
Prévention-santé-environnement	1 h
Français et/ou maths et/ou langue vivante et/ou sciences physiques et chimiques et/ou arts appliqués	1 h 45 environ
Enseignements généraux	
Français, histoire-géographie, éducation à la citoyenneté	4 h 30
Mathématiques, sciences physiques et chimiques	4 h environ
Langue vivante	2 h environ
Arts appliqués-cultures artistiques	1 h
EPS	2 h ou 3 h
Accompagnement personnalisé	2 h 30
Total horaires hebdomadaires	de 33 h 30 à 34 h 30

* Ces horaires, donnés à titre indicatif, peuvent varier d'un établissement et d'une année à l'autre.

Le bac professionnel agricole

Il comprend :
- **des enseignements généraux** (français, histoire-géographie, documentation, langue vivante, biologie-écologie, maths, physique-chimie, informatique, éducation socioculturelle, EPS) ;
- **des enseignements professionnels** (techniques professionnelles, sciences économiques) ;
- **des enseignements à l'initiative des établissements** ;
- **un stage collectif** pour l'éducation à la santé et au développement durable (1 semaine en 2de pro et 1 semaine sur le cycle terminal) ;
- **des travaux pratiques renforcés** (chantier école) ;
- **une mise à niveau des élèves** (1 semaine en 2de pro) ;
- **des périodes de formation en milieu professionnel** (18 à 22 semaines dont 4 à 6 semaines en 2de pro).

Pour connaître les enseignements et les horaires de la voie professionnelle agricole, rendez-vous sur www.agriculture.gouv.fr, rubrique « Enseignement agricole ».

▶▶▶

INFO +

L'entretien personnalisé d'orientation

Dès l'entrée en 2de professionnelle ou en 1re année de CAP, vous bénéficiez, autant que possible avec vos parents, d'un entretien personnalisé d'orientation. Son but : vous aider à atteindre vos objectifs et repérer au plus vite vos éventuelles difficultés.

3E_RENTREE_2013.indd 13 8/01/13 16:18:03

▶▶▶

Le certificat d'aptitude professionnelle (agricole) - CAP/CAPA

Le CAP/CAPA se compose de 2 années d'études.

Avec plus de 200 spécialités, le CAP/CAPA est très apprécié des employeurs.
La formation vise l'acquisition de techniques précises pour apprendre un métier.

À noter : les CAP/CAPA se préparent soit par l'apprentissage, soit sous statut scolaire.
La formation en CAP/CAPA comporte :
- **des enseignements généraux** (français, maths-sciences, histoire-géo, langue vivante étrangère...), qui couvrent presque la moitié de l'emploi du temps hebdomadaire. Certains sont appliqués à des activités professionnelles, par exemple la biologie dans le domaine de la coiffure, ou les sciences physiques en électricité ;
- **des enseignements technologiques et professionnels** représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps. Ils se déroulent sous forme de cours, de travaux pratiques (TP) et de travaux en atelier, en intérieur ou en extérieur, en fonction de la spécialité du CAP/CAPA ;
- **une période de formation en milieu professionnel** de 12 à 16 semaines (réparties sur 2 années) selon les spécialités.

→ Enseignements et horaires en 1re année de CAP

Enseignements obligatoires	Horaires hebdomadaires
Français, histoire-géo	3 h 30 ou 4 h(1)
Maths-sciences(2)	3 h 30 ou 4 h(1)
Langue vivante	2 h
Arts appliqués et cultures artistiques	2 h
EPS	2 h 30
Prévention, santé, environnement	1 h
Éducation civique, juridique et sociale	30 min
Enseignement technologique et professionnel	17 h ou 18 h
Aide individualisée(3)	1 h
Enseignements facultatifs	
Atelier d'expression artistique	2 h
Atelier d'EPS	2 h
Total horaires hebdomadaires	de 33 h à 38 h

(1) Horaires variables selon la spécialité.
(2) Sciences appliquées ou sciences physiques en fonction de la spécialité.
(3) Cet horaire est réservé à certains élèves en français et/ou en maths.

© Jérôme Pallé/Onisep

Un diplôme professionnel et après ?

→ Après un bac pro/bac pro agricole ou un CAP/CAPA

Bac pro et CAP/CAPA sont des diplômes d'insertion professionnelle. Néanmoins, vous pouvez aussi continuer à vous former.
Dans le cas d'une poursuite d'études après un CAP/CAPA, en préparant, par exemple, un second CAP, ou encore en intégrant une 1re professionnelle, voire une 1re techno... avec un excellent dossier.

La mention complémentaire (MC)

La MC se prépare en 1 an en lycée professionnel ou par l'apprentissage. Elle permet de se spécialiser dans un domaine précis et facilite l'insertion dans la vie active après un premier diplôme professionnel. Par exemple, après un bac pro commercialisation et services en restauration, possibilité de préparer une MC employé barman ou sommellerie ; après un CAP coiffure, une MC styliste-visagiste...

La formation complémentaire d'initiative locale (FCIL)

Répondant à des besoins locaux très précis, la FCIL a une durée de formation variable. Elle propose d'élargir ou d'approfondir ses compétences professionnelles, mais ne délivre pas de diplôme.

Le certificat de spécialisation agricole (CS)

Le CS permet aux titulaires d'un diplôme professionnel d'acquérir des compétences professionnelles complémentaires à leur diplôme par la voie de l'apprentissage en 1 an (jardinier de golf, par exemple). Il existe des CS accessibles après un CAPA, un bac pro ou un BTS agricole : responsable technico-commercial en agroéquipements, commercialisation des vins, utilisateur de chevaux attelés...

3E_RENTREE_2013.indd 14 8/01/13 16:18:15

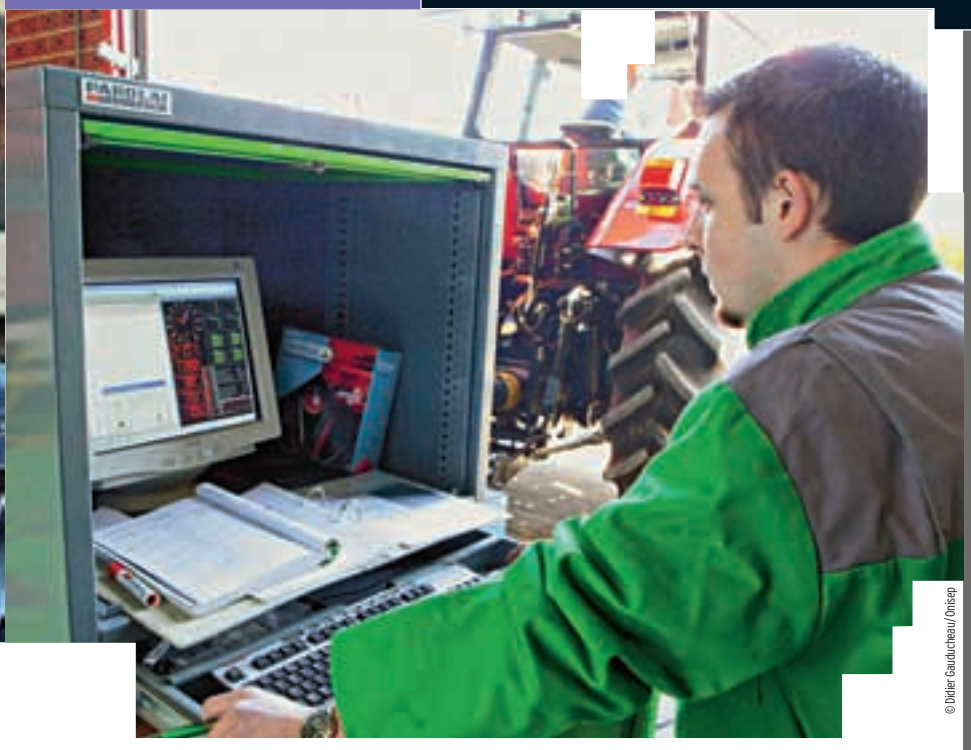

© Didier Gauducheau/Onisep

→ Après un CAP/CAPA

Le brevet professionnel (BP)

Le BP se prépare en 2 ans, principalement par apprentissage. Il met l'accent sur la maîtrise d'un métier (plombier, préparateur en pharmacie, libraire, éleveur, paysagiste…) et est exigé dans certaines professions pour s'installer à son compte. Par exemple, pour devenir fleuriste, coiffeur, pâtissier…

Le brevet professionnel agricole (BPA)

Diplôme national du ministère de l'Agriculture, le BPA se prépare par apprentissage, en 1 an après un CAP/CAPA (ou en 2 ans après la 3e). Il atteste d'une qualification professionnelle d'ouvrier qualifié dans le domaine agricole. Il existe 9 spécialités de BPA.

Le brevet des métiers d'art (BMA)

Le BMA se prépare en 2 ans après un CAP des métiers d'art, principalement par apprentissage. Il forme des spécialistes en conception, mise au point, fabrication, réparation d'objets (en joaillerie, reliure, verre, céramique, ébénisterie…) fabriqués en petites séries ou à l'unité.

Le brevet technique des métiers (BTM)

Le BTM se prépare en 2 ans. Il permet de devenir chef d'atelier dans une entreprise artisanale, ou chef de fabrication dans les services de la production et de la commercialisation.
Domaines professionnels concernés : métiers de bouche (chocolatier, glacier, pâtissier…), énergie-électricité, mécanique, bois-ameublement, photographie, agriculture, fleuristerie, paramédical… Le BTM est délivré par les chambres de métiers et de l'artisanat.

→ Après un bac pro/bac pro agricole

Le brevet de technicien supérieur/agricole (BTS/BTSA)

Préparé en 2 ans, en lycée ou par apprentissage, le BTS permet d'acquérir des compétences dans un domaine pointu (transport, électronique, édition, design…). L'obtention de la mention « bien » ou « très bien » à l'examen du bac permet l'entrée de droit dans un BTS du même domaine que le bac pro. Près de 19 % des bacheliers pro poursuivent en BTS.

Le diplôme des métiers d'art (DMA)

Accessible après un bac pro artisanat et métiers d'art ou un brevet de technicien arts appliqués, il forme des réalisateurs-concepteurs ou des artisans créateurs spécialisés en arts du bijou, de l'habitat, des arts graphiques, du cirque, du costume, du décor architectural, de l'horlogerie, de la lutherie, de la régie de spectacle et du cinéma. Il se prépare en 2 ans, en lycée ou par apprentissage.

Le diplôme universitaire de technologie (DUT)

Le DUT se prépare en 2 ans en institut universitaire de technologie (IUT) au cœur des universités. Il vise la polyvalence dans un domaine professionnel assez large pour s'adapter à une famille d'emplois. Quelques DUT se préparent par apprentissage, mais moins de 1 % des bacheliers pro poursuivent en DUT… ■

INFO +

Qu'est devenu le BEP ?

Depuis 2009, le brevet d'études professionnelles (BEP) est devenu une certification intermédiaire du cursus bac pro en 3 ans. C'est-à-dire que sa préparation est intégrée dans la formation du bac pro. Sa présentation est obligatoire pour les scolaires, facultative pour les apprentis. Les épreuves sont majoritairement évaluées en contrôle en cours de formation (CCF). En cas d'échec, il est possible de conserver le bénéfice de certaines unités pendant 5 ans, puis de repasser le BEP pour compléter ses unités.
Le BEP reste un diplôme national de niveau V inscrit au répertoire national des certifications professionnelles (RNCP).

3E_RENTREE_2013.indd 15 8/01/13 16:18:35

Liste des bacs pro*

- Accompagnement, soins et services à la personne, option A : à domicile ; option B : en structure
- Accueil-relation clients et usagers
- Aéronautique, options mécanicien systèmes avionique ; mécanicien systèmes cellule
- Agencement de l'espace architectural
- Agroéquipement
- Aménagement et finition du bâtiment
- Aménagements paysagers
- Artisanat et métiers d'art, options arts de la pierre ; communication visuelle plurimédia ; ébéniste ; marchandisage visuel ; métiers de l'enseigne et de la signalétique ; tapisserie d'ameublement ; verrerie scientifique et technique
- Bio-industries de transformation
- Boucher-charcutier-traiteur
- Boulanger-pâtissier
- Commerce
- Commercialisation et services en restauration
- Conducteur transport routier marchandises
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole/ systèmes à dominante cultures
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole/ systèmes à dominante élevage
- Conduite et gestion de l'exploitation agricole/vigne et vin
- Conduite et gestion de l'entreprise hippique
- Conduite et gestion des entreprises maritimes, options commerce ; pêche
- Conduite et gestion d'une entreprise du secteur canin et félin
- Construction des carrosseries
- Cuisine
- Cultures marines
- Électromécanicien marine
- Électrotechnique, énergie, équipements communicants
- Environnement nucléaire
- Esthétique, cosmétique, parfumerie
- Étude et définition de produits industriels
- Façonnage de produits imprimés, routage
- Fonderie
- Forêt
- Gestion-administration
- Gestion des milieux naturels et de la faune
- Gestion des pollutions et protection de l'environnement
- Hygiène, propreté, stérilisation
- Interventions sur le patrimoine bâti
- Laboratoire contrôle qualité
- Logistique
- Maintenance de véhicules automobiles, options voitures particulières ; véhicules industriels ; motocycles
- Maintenance des équipements industriels
- Maintenance des matériels, option A : agricoles ; option B : travaux publics et manutention ; option C : parcs et jardins
- Maintenance nautique
- Métiers de la mode - vêtements
- Métiers du cuir, options chaussures ; maroquinerie
- Métiers du pressing et de la blanchisserie
- Microtechniques
- Optique-lunetterie
- Ouvrages du bâtiment : aluminium, verre et matériaux de synthèse
- Ouvrages du bâtiment : métallerie
- Perruquier-posticheur
- Photographie
- Pilote de ligne de production
- Plastiques et composites
- Poissonnier-écailler-traiteur
- Procédés de la chimie, de l'eau et des papiers cartons
- Production graphique
- Production imprimée
- Productions aquacoles
- Productions horticoles
- Productique mécanique, option décolletage
- Prothèse dentaire
- Réparation des carrosseries
- Sécurité-prévention
- Services aux personnes et aux territoires
- Services de proximité et vie locale
- Systèmes électroniques numériques
- Technicien aérostructure
- Technicien conseil-vente de produits de jardin
- Technicien conseil-vente en alimentation, options produits alimentaires ; vins et spiritueux
- Technicien conseil-vente en animalerie
- Technicien constructeur bois
- Technicien d'études du bâtiment, option A : études et économie ; option B : assistant en architecture
- Technicien d'usinage
- Technicien de fabrication bois et matériaux associés
- Technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien de scierie
- Technicien du bâtiment : organisation et réalisation du gros œuvre
- Technicien du froid et du conditionnement de l'air
- Technicien en chaudronnerie industrielle
- Technicien en expérimentation animale
- Technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques
- Technicien géomètre-topographe
- Technicien menuisier-agenceur
- Technicien modeleur
- Technicien outilleur
- Traitements de surfaces
- Transport
- Travaux publics
- Vente (prospection, négociation, suivi de clientèle)

* Liste mise à jour au 08/10/2012.

Pour en savoir plus sur la voie professionnelle, ses formations et ses métiers

> consultez sans modération le nouveau service en ligne de l'Onisep

www.onisep.fr/Voie-Pro

3E_RENTREE_2013.indd 16 8/01/13 16:18:41

AVEC L'ALTERNANCE, METTEZ UN PIED CHEZ SNCF ET DEVENEZ UNE POINTURE.

SNCF PROPOSE PLUS DE 3 000 CONTRATS EN ALTERNANCE, ACCESSIBLES DU CAP AU BAC +5, DANS PLUS DE 150 MÉTIERS.

SNCF

Après le 3e, choisissez de vous former aux domaines de la maintenance des trains ou des travaux d'infrastructures ferroviaires. Préparez votre bac professionnel dans les domaines : électrotechnique, télécoms, mécanique, caténaire... en nous rejoignant en alternance. Toutes nos formations sont diplômantes et organisées avec l'Éducation Nationale et nos centres de formation SNCF.

SNCF RECRUTE SUR SNCF.COM

onisep.fr

INFOS NATIONALES ET REGIONALES
ORIENTATION METIERS PARENTS
GUIDES FORMATIONS ETUDIER EN EUROPE
ETABLISSEMENTS LYCEENS SALONS ETUDIANTS
ETUDES ET HANDICAP ADRESSES
COLLEGIENS EQUIPES EDUCATIVES VIDEOS
SECTEURS PROFESSIONNELS GEOLOCALISATION
TCHATS LIBRAIRIE DATES-CLES

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

onisep

Vos questions, nos réponses...

Des questions sur l'orientation, les filières de formation et les métiers ? Pas d'hésitation : contactez les experts de l'Onisep et les conseillers d'orientation-psychologues, et recevez une réponse personnalisée, immédiate (ou différée avec une réponse écrite documentée) et gratuite par courrier électronique, chat ou téléphone à partir de www.monorientationenligne.fr.
Voici des exemples de questions... et de réponses !

Dès la rentrée prochaine, nous emménageons dans une autre région. Quelles sont les démarches à effectuer pour l'entrée au lycée de ma fille ?

Vous devez contacter le service scolarité de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale où vous allez résider pour connaître le calendrier de l'affectation ainsi que les modalités d'admission en fonction des vœux que vous avez émis. Si votre fille est scolarisée dans un établissement public ou dans un établissement privé sous contrat, c'est la décision d'orientation du principal du collège d'origine qui sera prise en compte pour l'inscription au lycée. Pour en savoir plus, vous pouvez consulter l'annuaire des rectorats et des directions des services départementaux de l'Éducation nationale sur le site : http://www.education.gouv.fr/cid3/les-rectorats-et-les-inspections-academiques.html.

Et si je n'avais pas de place en lycée à la rentrée ?

Pour éviter cette situation, indiquez plusieurs vœux en termes de formations et d'établissements, notamment si vous envisagez des spécialités ou sections rares et/ou très demandées. Restez toujours joignable, particulièrement en juillet, et assurez-vous d'avoir effectué toutes les démarches nécessaires avant de partir en vacances.
En cas de difficulté, le principal de votre collège doit vous guider dans votre démarche d'orientation, avec l'aide du centre d'information et d'orientation (CIO) et avec l'appui de la direction des services départementaux de l'Éducation nationale (ou du rectorat).

Qu'est-ce que la carte scolaire ?

La carte scolaire consiste à affecter un élève dans l'établissement le plus proche de son domicile, sauf demande de dérogation de la part de la famille. Cette demande sera satisfaite s'il y a de la place dans l'établissement demandé. Le directeur académique des services de l'Éducation nationale accorde les dérogations par ordre de priorité :
1/ élèves handicapés ;
2/ élèves bénéficiant d'une prise en charge médicale importante à proximité de l'établissement demandé ;
3/ boursiers au mérite ;
4/ boursiers sociaux ;
5/ élèves suivant un parcours scolaire particulier ;
6/ élèves dont un frère ou une sœur est scolarisé(e) dans l'établissement souhaité ;
7/ élèves dont le domicile, en limite de zone de desserte, est proche de l'établissement souhaité.

Qu'est-ce qu'une section européenne ?

Les sections européennes (ou de langues orientales) sont présentes en lycée général et technologique et en lycée professionnel (LP). Le niveau en langue vivante et la motivation sont déterminants pour y accéder.
Au programme : les mêmes matières que pour les autres élèves de 2de, mais l'enseignement de l'une d'elles se fait en partie dans la langue de la section. La connaissance de la culture du pays concerné est approfondie de différentes façons. En LP, à travers des stages professionnels à l'étranger, autant que possible car tous les élèves ne partent pas. Le diplôme du bac porte la mention de la section suivie.

3E_RENTREE_2013.indd 18 8/01/13 16:18:54

© Jérôme Pallé/Onisep

Je n'ai pas de projet professionnel précis. Est-ce gênant ?

En 3e, il est rare d'avoir une idée précise de métier. C'est pourtant la période où l'on vous demande de commencer à y réfléchir. Posez des questions autour de vous, lisez des documents d'information, discutez-en avec votre entourage, en famille et au collège. Profitez du stage en entreprise pour interroger des professionnels sur leur parcours.

Comment intégrer une section sportive ?

En fonction des décisions d'orientation et de votre niveau sportif (épreuves sportives en lien avec la fédération, et examen médical), vous pouvez intégrer une section sportive.
Pour vous aider, parlez-en à votre professeur d'EPS et à votre entraîneur de club sportif.
Contactez directement l'établissement qui vous intéresse et la direction régionale de la jeunesse et des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS).

Qu'est-ce qu'une unité localisée pour l'inclusion scolaire (Ulis) ?

Les Ulis (ex-UPI) sont des structures au sein des lycées généraux et technologiques, et professionnels, qui accueillent des élèves en situation de handicap (visuel, auditif, moteur ou cognitif).
Pour savoir s'il en existe une proche de chez vous, consultez le module de géolocalisation de l'Onisep.
Et pour en savoir plus sur ce type de structure :
http://www.onisep.fr/handicap,
rubrique « Les parcours de scolarité ».

Rencontrant des difficultés médicales importantes, comment savoir si les études que j'envisage sont compatibles avec mon état de santé ?

Il est en effet important de prendre en compte votre état de santé ou votre handicap dans vos souhaits d'orientation après la classe de 3e, afin de construire un projet professionnel que vous pourrez mener jusqu'au bout. Pour cela, profitez du stage en entreprise lors de votre année de 3e pour observer les conditions de travail, poser des questions aux salariés. Demandez l'avis du médecin de l'Éducation nationale et de votre médecin spécialiste pour connaître les éventuelles incompatibilités. N'hésitez pas à rencontrer le conseiller d'orientation-psychologue, l'enseignant référent et l'équipe de suivi de la scolarisation pour envisager plusieurs solutions de poursuites d'études et de métiers.

© Jérôme Pallé/Onisep

Les formations après la 3e

Après la 3e, vous pouvez vous diriger vers :
• la voie professionnelle, pour préparer un bac pro ou un CAP ;
• la voie générale ou technologique, pour préparer un bac général, un bac technologique (ou un brevet de technicien).

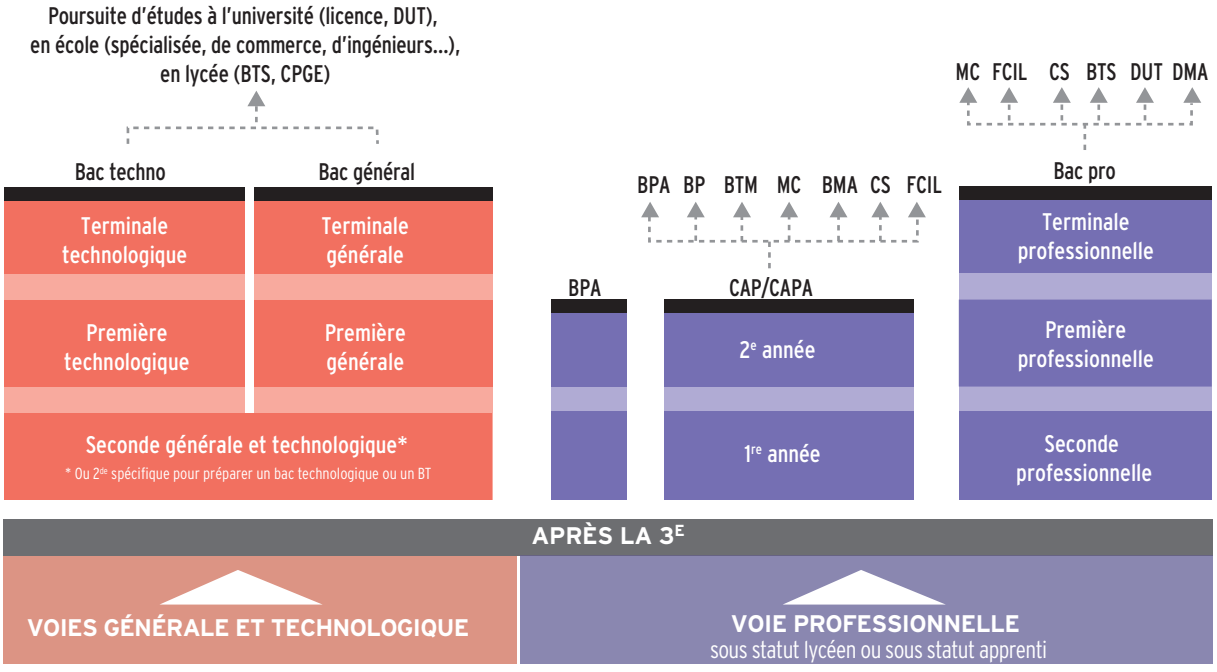

Passerelles

Pour permettre des parcours réversibles entre les différentes voies, et pour éviter des choix figés, il existe des possibilités de stages passerelles en fonction de son profil.

→Bac général

C'est un diplôme national organisé en séries : ES, L, S.
Son obtention permet d'envisager des poursuites d'études supérieures longues (université, classes prépa, écoles d'ingénieurs...).

→Bac technologique

C'est un diplôme national organisé en séries : STI2D, STD2A, STMG, STL, ST2S, STAV, hôtellerie, techniques de la musique et de la danse. Il prépare davantage à la poursuite d'études : BTS/BTSA, diplôme universitaire de technologie (DUT)... qu'à l'emploi immédiat.

→BT : brevet de technicien. C'est un diplôme national, spécialisé dans un domaine professionnel précis, qui se prépare à partir d'une 2de spécifique : dessinateur en arts appliqués ; dessinateur-maquettiste ; métiers de la musique.

→BTS : brevet de technicien supérieur.

→CPGE : classes préparatoires aux grandes écoles.

→DMA : diplôme des métiers d'art.

→DUT : diplôme universitaire de technologie.

→2de spécifique

Certains bacs technologiques se préparent à partir d'une 2de spécifique (et non à partir d'une 2de générale) : hôtellerie ; techniques de la musique et de la danse (TMD). C'est le cas également de certains BT (voir ci-dessus).

→Bac professionnel

C'est un diplôme national qui prépare à l'entrée dans la vie active ou à la poursuite d'études : brevet de technicien supérieur, brevet de technicien supérieur agricole (BTS/BTSA)...

→BMA : brevet des métiers d'art.

→BP : brevet professionnel.

→BPA : brevet professionnel agricole.

→BTM : brevet technique des métiers.

→CAP/CAPA : certificat d'aptitude professionnelle/certificat d'aptitude professionnelle agricole. C'est un diplôme national qui permet d'accéder rapidement à la vie active ou de rejoindre le parcours de bac pro.

→CS : certificat de spécialisation.

→FCIL : formation complémentaire d'initiative locale.

→MC : mention complémentaire.

↘ Retrouvez la présentation de ces formations pages 9, 10, 13, 14 et 15.

3E_RENTREE_2013.indd 20 8/01/13 16:19:23

LIBRAIRIE

www.onisep.fr/lalibrairie

RETROUVEZ ET COMMANDEZ LES PUBLICATIONS DE L'ONISEP EN VERSION PAPIER ET AU FORMAT NUMÉRIQUE

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

onisep

3E_RENTREE_2013.indd 21 8/01/13 16:19:24